

6^{ème}

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Salle polyvalente 8 rue du Stade – salle 3 et 4
(réunion publique avec 5 personnes maximum)

Séance du samedi 06 mars 2021 à 9 h 30

Nombre de conseillers élus : 23
Conseillers présents : 19

Conseillers en fonction : 23
Absents - sans excuse : 0
avec excuse : 0
: 4

Nombre de conseillers ayant donné procuration

Réunis sous la présidence de **Mr Daniel MULLER, Maire**

Présents : **Mr SCHORUNG, Mme RINCKE, Mr KESSLER, Mr SCHMITT Serge, Mme FIRTION, Adjoints.**
Mmes GADLER, GROSS Sylvie, GROSSE Anne-Marie, HEYMES, HOELLINGER, HOUVER, PERRIN, SCHMITT Fabienne
Mrs BOTT, MEYER, MOURER, SCHMITT Serge Bruno, WURTZ.

Nom des membres ayant donné procuration :

Mme KIRCHER à Mr SCHORUNG
Mme PEREZ à Mme SCHMITT Fabienne
Mr SIATTE à Mr SCHMITT Serge
Mr ZAHM à Mr KESSLER

Date de la convocation : 24 février 2021
Secrétaire : Mme HAFFNER

Ordre du Jour

- 1 COMPTABILITE : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020
- 2 DEMANDES DE SUBVENTIONS PAR LES ASSOCIATIONS
- 3 VENTE DE TERRAINS A LA SANEF
- 4 DROIT DE PREEMPTION DE TERRAINS SITUES EN ZONE 1AU ET 2AU
- 5 AMENAGEMENT DES ABORDS DU PERISCOLAIRE – MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE
- 6 RAPPORT SUR L'EAU
- 7 CASC : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE
- 8 FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE – DEMANDE DE SUBVENTION < (point rajouté à l'ordre du jour par mail du 1^{er} mars 2021).
- 9 DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER – information
- 10 DIVERS ET COMMUNICATIONS

Approbation de la séance du 09 janvier 2021

Remarques reçues par mail de Mme HOELLINGER et de Mr WURTZ

1 - Mr WURTZ évoque à nouveau le point concernant l'immeuble en cours de construction rue Principale (séance du 09 novembre 2020) et demande que soit rectifié les termes « un permis modificatif est actuellement en cours d'instruction » en affirmant ne pas avoir eu cette information.

Mr le Maire ne modifiera pas les termes, car Mr KESSLER, Adjoint confirme bien que cette information a été donnée.

MAIRIE DE HAMBACH

2 – Délibération décidant la création d'un poste d'adjoint d'animation (délibération du 07 septembre 2020, son annulation par délibération du 09 novembre 2020). Il faut lire « poste d'animation » et non poste d'Atsem ». Mr le Maire fait procéder à cette rectification.

Le compte rendu est accepté par 21 voix pour et 2 voix contre.

Demande d'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour

Par le Maire - Par mail du 1^{er} mars, les conseillers ont été avisés d'un point que le Maire souhaitait rajouter à l'ordre du jour

Sous 8 – Fonds interministériel de prévention de la délinquance – demande de subvention

Par Mme HOELLINGER et Mr WURTZ – Ajout à l'ordre du jour « vœu concernant l'association de lutte contre la corruption Anticor »

Mr le Maire en a été destinataire le vendredi et ne souhaite pas l'inscrire à l'ordre du jour car ayant été sur leur site il a constaté, que tout un chacun souhaitant soutenir cette proposition de vœu peut aller sur leur site internet et signer la pétition.

DIFFUSION DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE FACEBOOK «HAMBACH ROTH L'AVENIR EN COMMUN »

Mr WURTZ, une nouvelle fois filme avec son téléphone portable la séance du conseil municipal pour la diffuser sur sa page facebook.

Plusieurs élus et une personne du public ont demandés à ne pas être filmés.

Mr WURTZ persiste et demande à avoir accès à la page facebook de la commune pour la diffusion, si la commune ne souhaite pas filmer et diffuser.

DCM 1

COMPTABILITE M 14 - COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020

Le conseil municipal, approuve, par 21 voix pour, (Mr Meyer Gaston, conseiller municipal et ancien maire ne participe pas au vote, ni Mr MULLER Daniel, Maire)

- le compte administratif présenté par Mr SCHORUNG Eric, 1^{er} adjoint

Et

- le compte de gestion du Trésorier

Qui s'établit en dépenses et en recettes comme suit en €

Dépenses de fonctionnement	1 763 843.03
Recettes de fonctionnement	2 960 737.31
Excédent	1 196 894.28
Dépenses d'investissement	2 199 908.42
Recettes d'investissement	2 115 948.64
Déficit	- 83 959.78

DCM 2

DEMANDES DE SUBVENTIONS PAR LES ASSOCIATIONS

Les Associations suivantes ont demandé à bénéficier de subventions. Il s'agit de l'Inter Association et du Conseil de Fabrique.

Après présentation des demandes par Mme FIRTION, Adjointe,

Le conseil municipal, **à l'unanimité**, accorde

- Une subvention de 1 120 € au titre de 2021 représentant le solde des achats effectués en 2020 à l'Inter Association ;
- Une subvention exceptionnelle de 2 403 € représentant 50 % de leur demande, à titre de participation aux travaux de réfection du plancher et d'installation d'une armoire de rangement pour le Conseil de Fabrique de l'Eglise de Hambach.

DCM 3

VENTE DE TERRAINS A LA SANEF

La SANEF nous a sollicité, dans le cadre de leurs travaux d'aménagement de deux bassins de traitement des eaux usées le long de l'autoroute A4, permettant d'améliorer la qualité des rejets dans le ruisseau Bentzerichgraben, et d'éviter tout risque de pollution, en cas d'accident de circulation, impliquant notamment des poids lourds, d'acquérir les parcelles suivantes :

Section 47	Parcelle 506	3 710 m ²
Section 47	Parcelle 382	650 m ²
		Surface totale 4 360 m ²

au prix total de 2 200 €

Après présentation des plans par Mr KESSLER, Adjoints, et discussion,

Le conseil municipal, **à l'unanimité**,

- accepte de vendre les parcelles susnommées au prix total de 2 200 €;
- autorise le Maire à signer la promesse unilatérale de vente ;
- charge le cabinet notarial Mes MICHALOWICZ et PETIT pour la rédaction de l'acte de vente, sachant que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur.
- autorise le Maire à signer cet acte et toutes autres pièces justificatives.

DCM 4

DROIT DE PREEMPTION DE TERRAINS SITUES EN ZONE 2AU ET 1AU

La Commune est destinataire d'une déclaration d'aliéner pour des terrains situés en zones 1AU et 2AU du PLU, et, situés dans une zone d'aménagement et de programmation secteur sud-ouest de Hambach.

La commission d'urbanisme réunie le 15 février dernier est favorable à cette préemption.

Mr le Maire présente le plan de situation de ces terrains, et propose de les acquérir au prix indiqué dans la déclaration :

Section 49	Parcelle 157	54.71 ares
Section 49	Parcelle 158	15.09 ares
		Total surfaces ares 69.80

au prix total de 3 500.00 € aux vendeurs qui sont Mme HEN Denise, Mr GROSSE Denis, Mme GROSS Fabienne, Mr GROSSE Roland et Mme DOLISY Sabine

au titre de réserve foncière en vue de permettre la réalisation de cette opération d'aménagement.

Le conseil municipal, approuve, **à l'unanimité.**

(Voir plan joint)

DCM 5

AMENAGEMENT DES ABORDS DU PERISCOLAIRE - MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

Les travaux de construction du bâtiment pour le périscolaire touchant à sa fin, il faut maintenant prévoir la démolition du foyer, la réfection d'une partie de la toiture au niveau de l'accès qu'il y avait entre l'école maternelle et le foyer, la construction du parking ainsi que le chemin d'accès entre le périscolaire et l'école maternelle.

Trois cabinets ont été consultés pour nous établir une offre pour la mission de maîtrise d'œuvre.

Nom du cabinet	Offre Vrd	Offre bâtiment
RK Architecte	5.50 %	8.50 %
JMP CONCEPT	5.50 %	8 %
ADL INGENIERIE	4.50 %	8 %

Après présentation des offres par Mr KESSLER, Adjoint, le conseil municipal, **à l'unanimité**, décide de retenir

- le cabinet ADL INGENIERIE ;
- Autorise le Maire à signer le marché et toutes les pièces justificatives.

DCM 6

RAPPORT SUR L'EAU – 2019

Mr KESSLER, Adjoint présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le Syndicat des Eaux de Sarralbe portant sur l'exercice 2019.

Tous les édiles ayant reçu le rapport pour consultation, le conseil municipal, **à l'unanimité**,

- approuve ce rapport.

DCM 7

CASC – ADHESION AUX GROUPEMENTS DE COMMANDE

Lors de la dernière réunion plénière de la CASC, il a été décidé de constituer un groupement de commande pour les fournitures de bureau et scolaires. Mr le Maire propose au conseil municipal d'adhérer à ce groupement pouvant être générateur d'économie.

La Commune participe déjà au groupement de commandes de fourniture de papier de reprographie.

Mr le Maire propose aussi, si la CASC devait créer d'autres groupements tel que la location de matériel professionnel et de fournitures de produits et de matériel d'entretien d'y adhérer.

Après réflexion, le conseil municipal, **à l'unanimité**,

- décide d'adhérer au groupement de commande pour les fournitures de bureau et scolaires ;
- si les groupements de commande pour la location de matériel professionnel et la fourniture de produits et matériel d'entretien devaient être créés d'y adhérer

DCM 8

FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Fonds interministériel de la délinquance a vocation à soutenir des actions de sécurisation, et peut subventionner la mise en place de « vidéoprotection ».

Mr SCHMITT Serge, Adjoint a déjà eu un contact avec un référent sûreté de la gendarmerie pour établir un diagnostic permettant l'installation d'un système de vidéoprotection. Ce système doit permettre l'enregistrement automatique des plaques d'immatriculation des véhicules entrant/sortant de la Commune, et de sécuriser les abords des écoles, des lieux de culte, de la mairie et des ateliers municipaux. L'aide de l'Etat peut être de 40 % du coût de l'installation.

Après explications et échanges de vue, le conseil municipal, **par 22 voix pour et 1 voix contre**

- sollicite une subvention de l'état pour l'installation d'un système de vidéoprotection

plan de financement

Coût des travaux HT	Subvention Etat 40 %	Reste à charge de la commune
Devis de 77 141.00 €	30 856.40 €	46 284.60 €

- autorise le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les pièces constitutives du dossier.

Toutes les délibérations ont été transmises à la Sous-Préfecture par dématérialisation les 9 et 10 mars 2021

9 DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER – information

VENTE DE MAISON, IMMEUBLES ET APPARTEMENTS		
4A rue St Hubert Principale Maison	Mr TOBEE Jean Pierre Mme LEBOEUF Corine	Mme STOCK Stéphanie Mr NIANG Youssouf

182 D rue Nationale Maison	SCI MANACOZO	Mr LAURENT Thibault Mme RIFFEL-KLEIN Camille
39 rue Principale Maison	Mme METZGER Marlène Mme METZGER Michèle	SCI VERANDA
VENTE TERRAINS		
rue de la Fontaine Echange de terrain	Mme SCHWARTZ div HOFFMANN Suzanne	SARL COMIAGE
Zone Europôle 2 section 47 n°129	Mr GROSS René Mr GROSS Robert	SEBL
Zone Europôle 2 section 47 n° 145,146, 161	Mr et Mme SCHEMEL Etienne	SEBL

10 DIVERS ET COMMUNICATIONS

Bureau de poste

Mr le Maire informe que le bureau de poste va fermer et va être transféré à la boulangerie Froehlich à compter du 22 mars prochain. 4 commerçants avaient été contactés pour ouvrir ce relais poste.

Aussi, le sens de circulation pour accéder au parking devant ce commerce va être modifié. L'accès se fera par la rue de Puttelange et la sortie vers le Chemin des Prés.

Périscolaire

Les travaux avancent. La pose du carrelage est achevée et la pose de la menuiserie intérieure est en cours. Fin des travaux avril-mai.

Le mobilier de la cuisine a été commandé chez FCD – livraison mi-avril.

La clôture extérieure sera installée fin avril-mai.

Pour le mobilier le recensement est fait – les devis seront sollicités cette semaine.

Pose d'alarme dans divers locaux

Mr SCHMITT, Adjoint en charge des bâtiments a visité les bâtiments communaux et a fait modifier certaines installations.

- Atelier municipal et local arboriculteur : plus opérationnelle depuis 2015 – une nouvelle alarme a été installée
- Salle polyvalente : il n'existait pas de transmission à distance.
- Périscolaire : va prévoir une alarme anti intrusion et incendie.
- Dans les écoles les installations vont également être révisées.
- Une étude pour ouverture des locaux communaux avec badge est en cours.

Jardin partagé

Mr SCHORUNG, Adjoint informe du projet de jardin partagé qui pourra être implanté sur le terrain communal derrière le local des pompiers, partie haute qui est également sur lequel se trouve un puits.

Il recense les personnes intéressées par ce projet, afin de créer une association qui en assurera la gestion. Cette association touchera une subvention annuelle de fonctionnement comme toute association communale.

MAIRIE DE HAMBACH

A ce jour 5 personnes se sont manifestées.

Fin de la réunion 11 h 30